

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 40 (1948)
Heft: 5-6

Artikel: Esquisse de l'état actuel du syndicalisme en France
Autor: Bothereau, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384545>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Esquisse de l'état actuel du syndicalisme en France

Par R. Bothereau

Il est normal que nos amis syndicalistes de l'étranger et ceux des pays voisins en particulier soient intéressés par la situation syndicale telle qu'elle se présente actuellement en France. Efforçons-nous donc de la leur décrire aussi exactement que possible, encore que nous ne puissions que brièvement le faire.

Pas de question. Le fait dominant du mouvement syndical ouvrier français est la cassure qui s'est produite dans la Confédération générale du travail le 19 décembre dernier.

La C. G. T. était la plus ancienne et la plus puissante de nos organisations syndicales. Elle fut durant fort longtemps l'unique organisation. Elle est née d'un congrès constitutif tenu à la fin de l'autre siècle, en 1895. Le déroulement de son histoire glorieuse et mouvementée l'avait amenée à compter depuis la libération quelque six millions d'adhérents et son autorité était incontestable. Elle la devait, cette autorité, à la fois à l'ampleur des effectifs qu'elle groupait et au sérieux de son action. Depuis longtemps, elle s'était efforcée de faire du syndicalisme un mouvement constructif, étroitement associé à la vie de la nation, ayant des participations et des responsabilités directes à la fois sociales et économiques dans la conduite des affaires. Depuis la guerre, elle avait largement réussi à atteindre une partie des objectifs qu'elle s'était fixés. Elle pouvait inscrire à l'actif sa récente réalisation des comités d'entreprises, le perfectionnement de la sécurité sociale, la création d'un large secteur d'industries nationalisées. Elle avait une large audience dans la population et près des pouvoirs publics. On pouvait espérer que cette audience s'affermirait encore au bénéfice des intérêts des salariés qu'elle s'était donné la charge de défendre.

Tout cela, nous l'allons voir, a été remis subitement en cause. Sa puissance effective et le crédit dont elle disposait se sont quasi subitement effondrés.

Que s'est-il donc passé?

Ceci, tout simplement, que trop sûr des positions qu'il avait réussi à prendre dans les directions syndicales, un parti politique, le Parti communiste, a tenté, pour des raisons tactiques qui lui étaient particulières, de donner à la C. G. T. une orientation d'action non voulue par le mouvement syndical lui-même. En vertu de quoi s'est produit ce qui fatalement devait arriver, une cassure dans les rangs du syndicalisme de la C. G. T. qui a vidé celle-ci d'une partie de ses effectifs.

Le déclenchement d'un mouvement de grève en novembre et décembre derniers, venant à la suite et en conséquence de la prise en main systématique des postes de direction syndicale par des

militants du parti en cause, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Ce fut aussi le geste qui a ouvert les yeux à des syndicalistes encore abusés sur l'indépendance réelle de la Confédération générale du travail.

Une autre C. G. T., la C. G. T.-Force ouvrière, est née de cette scission du 19 décembre 1947.

Les débuts de la C. G. T.-Force ouvrière furent difficiles, mais encourageants pour ceux qui furent chargés de la responsabilité de sa direction.

Partis en quelque sorte à l'impromptu, sans argent, sans locaux, sans matériel d'aucune sorte, il leur fallut tout improviser et, dans le même temps, organiser. Il leur fallut organiser le million de camarades qui décidaient de se ranger sous la bannière de Force ouvrière. Organiser, c'est-à-dire munir de cartes d'adhésions, de timbres de cotisation; organiser, c'est-à-dire encadrer, créer les quatre-vingt-dix unions départementales qui couvrent l'ensemble du territoire et créer les trente-cinq fédérations nationales dans quoi s'inscrivent les diverses activités professionnelles.

Et dans le même temps qu'il fallait organiser tout cela, il fallait aussi assurer la continuité de l'action syndicale parce que celle-ci, sous aucun prétexte, sous aucune raison, n'a le droit d'être stoppée ni ralentie. Pour le programme sur quoi baser cette action, ce fut extrêmement simple. Les syndicalistes de Force ouvrière ne pouvaient que reprendre à leur compte le programme même de la vieille C. G. T., cette organisation qu'à aucun moment jusqu'alors ils n'avaient quittée, qu'ils avaient eux ou leurs devanciers été les seuls à maintenir durant l'autre scission — celle que déjà connu le syndicalisme français durant les années 1921 à 1936 — ce programme qui foncièrement était leur et que leurs associés de 1936 n'avaient fait qu'adopter.

C'est cela, cette fidélité de cœur au programme et aux traditions de la vieille C. G. T., qui a fait proclamer aux syndicalistes de Force ouvrière, lorsque ceux qu'en décembre ils venaient de quitter disaient: « La C. G. T. continue », qui leur permettait valablement, à eux syndicalistes F. O., de rétorquer: « Nous continuons la C. G. T. »

Et, de fait, c'est bien ainsi qu'il en est, comme l'a prouvé par les décisions qu'il a prises et l'orientation qu'il s'est donnée, le congrès constitutif de la C. G. T.-Force ouvrière dont les assises se sont tenues à Paris en avril dernier.

Ce congrès a été pour nos amis du mouvement syndical à l'étranger l'occasion de nous prouver leur extrême sympathie, dont nous ne doutions certes pas, mais dont la preuve tangible nous a été fournie par l'importance des délégations qu'ils nous ont envoyées, ce dont nous ne saurions trop les remercier.

Au vrai, ce congrès avait grandement suscité l'attention géné-

rale et celle, plus directement intéressée, des milieux syndicalistes. Quelles décisions prendrait-il? Quels militants placerait-il aux postes de responsabilité? Quelle orientation donnerait-il aux syndicalistes en révolte contre l'emprise politique sur le mouvement syndical?

Il faut savoir que les syndiqués ayant quitté la C. G. T. pour reconstituer une centrale libre et indépendante ne formaient pas un tout monolithique. D'accord sur le concept fondamental de liberté et d'indépendance syndicales, bien des nuances de pensée les séparaient, surtout en notre pays de France riche en idéaux, en écoles, et qui a de tout temps sacrifié beaucoup aux affinités de chapelles.

Le congrès constitutif de la C. G. T.-Force ouvrière a fait la preuve, sur quoi il est inutile d'insister, que la liberté de penser et de s'exprimer n'y a subi aucune entrave, la preuve aussi que le courant de cohésion est assez puissant pour que s'unissent sans arrière-pensée tous ceux qu'anime le souci de construire un syndicalisme rénové et la preuve enfin du sens des réalités ouvrières et des réalités nationales de tous les adhérents de Force ouvrière.

Aujourd'hui, notre C. G. T.-Force ouvrière, solidement construite et dont les effectifs se sont encore renforcés depuis le congrès constitutif d'avril — nous approchons du million et demi d'adhérents — est capable de tenir noblement sa place dans le jeu des forces sociales en présence.

L'occasion d'affirmer ses positions lui a d'ailleurs été largement offerte. Elle l'a fait sans réticence dans le combat qui se livre à l'heure actuelle pour la défense des intérêts des travailleurs. La grande controverse entre elle et la C. G. T. — on le sait peut-être — consiste à savoir par quelles voies sera le mieux et le plus sûrement améliorée la condition ouvrière, ou celle d'une hausse des salaires que la C. G. T. réclame, ou celle de la baisse des prix que veut Force ouvrière.

Dans cette controverse passionnée, Force ouvrière est certaine d'être d'accord avec la technique la meilleure, avec la raison et le bon sens et aussi, ce qui est essentiel, avec la pensée profonde des travailleurs de ce pays.

Elle se trouve être d'accord aussi, quant au fond, avec une autre organisation syndicale ouvrière, d'importance numérique moindre que les deux C. G. T. déjà citées, mais non négligeable pour autant, la Confédération française des travailleurs chrétiens qui, elle aussi et comme Force ouvrière, veut la baisse du coût de la vie.

*

En vérité, le syndicalisme ouvrier français connaît depuis plus d'un an déjà une période de troubles internes dont il vaut d'être dit quelques mots.

A la libération du territoire en 1944, deux organisations seulement existaient, la Confédération générale du travail, la plus

ancienne et la plus puissante des deux, et la Confédération française des travailleurs chrétiens. Elles s'étaient alors reconstituées rapidement avec des effectifs sensiblement égaux à ceux qu'elles groupaient avant la guerre. Elles avaient eu l'une et l'autre une activité résistante sous l'occupation. A noter aussi que leurs militants avaient tenu d'assez étroits contacts dans la clandestinité. De là, d'ailleurs, une amorce de rapprochement organique qui fut tentée au début de 1945, mais rapidement abandonnée parce qu'irréalisable dans l'état des esprits.

Peu après la libération vint à se constituer une troisième centrale syndicale ayant cette particularité de ne grouper en principe que les cadres et ingénieurs. De ce fait et parce qu'elle n'avait fait preuve d'aucune activité résistante, les deux autres organisations précitées lui contestèrent le caractère de véritable centrale syndicale.

Telle fut la situation de fait jusqu'au début de l'année 1947.

C'est alors que se firent ouvertement sentir au sein de la C. G. T. les prémices de ce que nous avons pu appeler le drame confédéral.

Les premiers adhérents qui s'en détachèrent — ils étaient en très petit nombre — reconstituèrent une organisation qui déjà avait existé avant la guerre, mais s'était ensuite fondue dans l'unité syndicale de 1936. C'est ainsi que revécut la Confédération nationale du travail, d'idéologie anarchisante, reprenant ce qu'avait été avant la guerre la C. G. T. S. R. (Confédération générale du travail syndicaliste révolutionnaire).

Au cours de l'année 1947, d'autres adhérents quittèrent encore la C. G. T. Ces éléments dissidents, qui se qualifièrent de « syndicalistes », étaient presque exclusivement des postiers et des cheminots, quelques métallurgistes aussi. Ils organisèrent entre eux une sorte de cartel appelé comité des autonomes, n'ayant pas et ne visant pas à se donner le caractère d'une centrale syndicale.

La véritable scission, celle seule qui compte par sa résonance nationale et internationale, fut celle de décembre 1947, dont nous avons parlé plus haut et d'où naquit la C. G. T.-Force ouvrière.

Pratiquement, la C. G. T.-Force ouvrière, telle qu'elle se présente maintenant, a réalisé en son sein le rapprochement, dire la fusion serait plus exact, et des éléments du comité des autonomes et des éléments proprement dits de Force ouvrière. Elle a attiré aussi à elle quelques éléments de la C. N. T., laquelle n'accepte pas cependant dans son ensemble de rejoindre F. O.

La Confédération française des travailleurs chrétiens et la Confédération des cadres restent ce que nous avons dit.

Ainsi s'établit le catalogue des organisations syndicales en présence. Il est plus délicat, parce qu'ils ne nous sont pas connus, de dresser le tableau de leurs effectifs respectifs. On ne peut s'en tenir qu'à des estimations sans doute fort approximatives. Certainement, les adhérents de la C. G. T. ont du mal à totaliser les trois

millions, ce qui déjà accuse une baisse des effectifs de moitié par rapport à ceux du début de 1947. La C. G. T.-Force ouvrière n'est pas loin aujourd'hui de grouper un million et demi d'adhérents. Ceux de la C. F. T. C. sont au nombre de cinq à sept cent mille. La C. N. T. et la C. G. C. n'en groupent guère que quelques dizaines de milliers.

Ceci nous amène à constater que la politisation de la C. G. T., cause directe de la scission, a creusé dans les forces numériques du syndicalisme français un trou d'environ quinze cent mille adhérents.

Ceux-là, que sont-ils devenus?

Pour un certain nombre — mais un petit nombre et seulement chez les fonctionnaires salariés de l'Etat — ils sont dans des organisations autonomes. Autonomie d'après la scission qu'il ne faut pas confondre avec l'autonomie d'avant la scission. C'est en effet dans une position d'autonomie que se sont réfugiés pour la plupart des adhérents de la Fédération de l'éducation nationale anciennement adhérente à la C. G. T., et cela en vertu d'une décision prise lors d'un congrès tenu vers Pâques de cette année. Autonomie à l'aide de quoi cette organisation espère protéger sa propre unité fédérale de la cassure qui, par la scission confédérale, a brisé l'unité dans toutes les autres fédérations nationales. Protection fort incomplète d'ailleurs puisqu'en dépit d'elle existe une Fédération de l'éducation nationale adhérente à Force ouvrière.

Les autres anciens syndiqués, ceux dont aujourd'hui on ne retrouve aucune trace, se sont dilués dans la nature. Ils sont pour l'heure des inorganisés. Ils restent dans l'attente du choix qu'il leur faudra faire entre les organisations qui les sollicitent.

Je me rends compte que le tableau que je viens ainsi de broser doit apparaître fort confus, à tout le moins extrêmement compliqué, au lecteur non initié qui veut se faire une vue d'ensemble de l'échiquier syndical français. Telle est cependant la situation et c'est elle que, sincèrement, j'ai voulu exposer.

Il serait maintenant fort intéressant, partant de ce qui existe, de vouloir esquisser ce que peuvent être les perspectives d'avenir. On le pourrait faire avec quelque certitude si nous n'étions pas dans un bain aussi mouvant que l'est le climat général français d'après-guerre.

Osons cependant dire que les plus grandes possibilités vont, suivant la ligne générale d'évolution de notre syndicalisme, dans le sens d'un amenuisement des tendances extrêmes. Une concentration plus accentuée qu'elle est aujourd'hui s'opérera vers le syndicalisme libre et indépendant de Force ouvrière, qui verra venir à lui les inorganisés d'aujourd'hui et aussi certains de ceux qui, à l'heure présente, sont encore à la C. G. T. tout simplement parce qu'il est toujours pénible d'accomplir un geste de rupture.

27 mai 1948.